

Le Gallichan

SEPTEMBRE 2020

LES FERMIÈRES DE GALLICHAN

Déjà septembre est à nos portes. Malgré cette période d'incertitude, nous espérons que vous avez passé un bel été. Notre local est de nouveau en fonction pour le tissage avec les mesures de protection et nous espérons le retour de nos réunions bientôt.

Petites pensées :

MERCI à la vie pour tout ce qu'elle nous donne en abondance, santé, bonheur, prospérité.

MERCI pour les dures leçons qui nous ont aidé à mieux nous connaître et à mieux connaître les autres.

**Au plaisir!
La direction.**

MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN

168, chemin de Gallichan C.P. 38, Gallichan, (Québec) J0Z 2B0

Tél. : (819) 787-6092 Fax : (819) 787-6015 Courriel : gallichan@mrcao.qc.ca Site Internet : www.gallichan.ao.ca

Votre Conseil municipal



Henri Bourque, maire

Serge Marquis, siège #1

Maire suppléant
Protection des biens et des personnes
Transport routier
Lots intramunicipaux

Claude Bourque, siège #2

Hygiène du milieu
Aménagement, urbanisme et zonage
Projet MADA (Municipalité amie des aînés)

Francine Lehouiller, siège #3

Comité social
Bibliothèque
Comité embellissement
Projet MADA (Municipalité amie des aînés)

Sonia Rivard, siège #4

Loisirs
Aménagement, urbanisme et zonage
Comité jeunesse
Plan de développement durable 2020-2025

Réjean Breton, siège #5

Club nautique Lac Abitibi
Transport routier



Luc Adam, siège #6

Société d'histoire et d'archéologie

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Johanne Shink

Dir. Gén. / Sec.-très.

Jean-Guy Hébert

Inspecteur municipal
inspecteur.gallichan@mrcao.qc.ca

Nancy Brousseau

Sec.-très. adjointe
gallichan@mrcao.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Mardi : 13 h 15 à 16 h

Mercredi, jeudi et vendredi : 9 h à 12 h et de 13 h 15 à 16 h

Le Conseil en bref...



Lors de la séance ordinaire du 1er septembre 2020, le conseil a ...

- ⇒ Accepté la soumission de Gabriel Aubé inc. pour le rechargement du chemin de la Rivière Est;
- ⇒ Autorisé les dépenses excédentaires pour le bris d'aqueduc;
- ⇒ Autorisé le renouvellement de la cotisation annuelle du CREAT pour l'année 2020-2021 au montant de 50 \$;
- ⇒ Autorisé le versement de 1 400 \$ à la bibliothèque, ce qui représente 50 % du montant prévu au budget pour l'année 2020;
- ⇒ Accepté d'appuyer la demande de monsieur Antoine Gadoury-Boissé pour son projet Les arbres comestibles;
- ⇒ Autorisé madame Monique Coulombe à donner ses cours de danse dans la grande salle du sous-sol du Centre communautaire les jeudis soir. Elle devra s'assurer que les mesures d'hygiènes actuellement en vigueur soient respectées et devra maintenir les lieux propres ;
- ⇒ Autorisé que le groupe du Génie des Sages puisse réaliser leurs activités dans la grande salle du sous-sol du Centre communautaire les lundis après-midi. La personne responsable de l'activité devra s'assurer que les mesures d'hygiènes actuellement en vigueur soient respectées et devra maintenir les lieux propres.

La prochaine séance ordinaire du Conseil : 6 octobre 2020 à 19h00

MESSAGE DE VOTRE MUNICIPALITÉ

*** AVIS AUX USAGERS DU RÉSEAU D'AQUEDUC ***

La Municipalité vous informe qu'en cas d'interruption du réseau d'aqueduc, un avis (bris, purge, avis d'ébullition, etc.) est toujours affiché sur le site Internet et Facebook de la Municipalité, et ce, dans le meilleur délai possible.

De plus, dès qu'une alarme provient du réseau d'aqueduc, l'installation de l'antenne de communication WIFI et de l'interface permettent aux préposés à l'entretien de l'aqueduc d'être informés aussitôt et ainsi analyser l'état du réseau, et ce, à distance.

Advenant une interruption du réseau d'aqueduc, les citoyens qui souhaitent être avisés personnellement sont invités à nous soumettre leurs récentes coordonnées ainsi que la façon dont ils souhaitent être informés (courriel, cellulaire ou téléphone).

- ⇒ Veuillez transmettre vos coordonnées à la Municipalité soit par courriel et/ou par téléphone en mentionnant votre nom, l'adresse de la propriété ainsi les coordonnées à considérer lors d'un avis à vous transmettre à l'adresse courriel suivante : gallichan@mrcao.qc.ca et/ou par téléphone : 819 787-6092.

Site internet de la Municipalité : gallichan.ao.ca

Facebook de la Municipalité : <https://www.facebook.com/municipalite.degallichan.7/>



Dès que la Municipalité émettra un avis ou un nouvel avis dû à cette interruption, vous serez ainsi avisés.

Merci de votre précieuse collaboration.

Le maire vous informe ...

Avec la fin de la période des vacances, les activités vont reprendre graduellement.

Il faut se rappeler que les mesures de distanciation physique sont toujours en vigueur.

Tournée du premier ministre François Legault

À la mi-août, madame Suzanne Blais invitait les maires de la MRC d'Abitibi et d'Abitibi-Ouest à rencontrer le premier ministre du Québec, monsieur François Legault.



Henri Bourque

Cette rencontre avait pour but de faire connaître au premier ministre les priorités de la région. Chaque maire avait trois minutes pour faire valoir leurs priorités.

Les principales revendications ont été :

- Couverture Internet et cellulaire;
- Les coûts élevés de la compensation pour construire à l'intérieur d'une zone inondable (ZIS). Le gouvernement a classé « Zone inondable » 50 % du territoire de l'Abitibi;
- Supporter le développement du projet d'implanter un «Centre d'expertise industrielle» au centre de formation professionnelle;
- Améliorer le programme de subvention aux installations sportives;
- Faciliter le recrutement de la main-d'œuvre;
- Assouplir les demandes de certains ministères pour des études de faisabilité lorsque les projets ne sont pas programmés à court terme, particulièrement dans le domaine de l'assainissement des eaux usées;
- Favoriser le développement des entreprises agricoles.

Aqueduc municipal

Un bris majeur est survenu à la fin du mois d'août, ce qui a occasionné une interruption de service pendant trois jours. La Municipalité a dû procéder au remplacement de la pompe qui alimente la réserve d'eau potable.

Voirie municipale

La Municipalité a procédé, le 1^{er} septembre à 16h10, à l'ouverture des soumissions pour le rechargement du chemin de la Rivière Est.

Trois entreprises ont soumissionné, voici les montants incluant les taxes :

- Excavation Éric Lavoie pour un montant de 214 198,43 \$;
- Béton Fortin Inc. pour un montant de 186 416,33 \$;
- Gabriel Aubé Inc. pour un montant de 173 186,66 \$.

Le contrat a été octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Gabriel Aubé Inc.

Les travaux seront exécutés cet automne.

CLUB LES CHEVALIERS D'IBERVILLE

RÉUNION

18 septembre 2020

19 HEURES

AU CHALET DU CLUB

SUJET DISCUTÉ : SAISON 2020-2021

BIENVENUE À TOUS !

PrioritéParents

Toujours là pour vous

Vous êtes un parent et vous avez besoin d'aide, de ventiler ou d'être accompagné dans la recherche de solutions concrètes?

Priorité Parents est un service de soutien virtuel, entièrement gratuit, dédié à tous les parents du Québec qui souhaitent obtenir un accompagnement personnalisé et plus soutenu.

Peu importe votre situation familiale, **Priorité Parents** est là pour vous. N'hésitez pas à nous contacter au besoin !

- ✓ Écoute bienveillante
- ✓ Accompagnement personnalisé
- ✓ Conseils et solutions concrètes
- ✓ 100% sans frais



fqocf.org/prioriteparents

ou 1 800 361-5085 (LigneParents 24/7)



OFFRE D'EMPLOI

EMPLOYÉ MUNICIPAL ET OPÉRATEUR EN TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

DESCRIPTION DE L'ORGANISME

La municipalité de Gallichan est à la recherche d'un candidat pour occuper un poste permanent, annuel, qui assurera les tâches d'employé municipal et d'opérateur en traitement de l'eau potable.

SOMMAIRE DE L'EMPLOI – Employé municipal

Sous l'autorité de la Directrice générale, l'employé effectue toutes les tâches journalières qui lui sont confiées. Il est responsable des équipements mis à sa disposition et s'engage à les conduire de façon sécuritaire et de les entretenir de façon qu'ils soient fonctionnels en tout temps.

DESCRIPTION DE TÂCHES :

- Entretien des bâtiments;
- Entretien des équipements;
- Entretien des pelouses;
- Entretien des parcs et aires de jeux;
- Faire la glace et assurer l'entretien de la patinoire;
- Faire les déneigements des entrées des bâtiments municipaux;
- Sabler les entrées des bâtiments municipaux lorsque nécessaire pour assurer la sécurité;
- Assurer l'entretien régulier et préventif du réseau routier;
- Produire des rapports et suivis d'interventions;
- Toute autres tâches connexes et pertinentes demandés par son supérieur.

EXIGENCES PROFESSIONNELLES :

- Expérience et qualification en lien avec la nature des travaux du poste;
- Posséder des connaissances en mécanique, soudure et conduite d'un tracteur;
- Avoir une bonne capacité physique;
- Être orienté vers le service aux citoyens;
- Une forte capacité à développer et à gérer plusieurs projets;
- Détenir un permis de conduire valide.

SOMMAIRE DE L'EMPLOI – Opérateur en traitement de l'eau potable

Sous l'autorité de la Directrice générale, l'opérateur en eau potable effectue les opérations nécessaires au traitement de l'eau et assure le bon fonctionnement des installations et des équipements de la station de pompage sur le réseau d'aqueduc de la Municipalité. L'opérateur devra assumer ses responsabilités dans le respect des lois et des règlements en vigueur.

DESCRIPTION DE TÂCHES ET RESPONSABILITÉS:

- Échantillonner l'eau brute;
- Acheminer l'échantillon d'eau au laboratoire;
- Assurer le fonctionnement de la distribution de l'eau potable sur le réseau d'aqueduc;
- Compiler, analyser et interpréter les données techniques;
- Analyser, diagnostiquer et apporter des solutions aux problèmes rencontrés;
- Assurer et optimiser le contrôle des procédés de production et de traitement des eaux;
- Effectuer la maintenance préventive et l'entretien des équipements et des installations;
- Opérer et surveiller les systèmes de contrôle informatisés et les équipements connexes afin d'assurer le traitement adéquat de l'eau potable;

- Surveiller et inspecter les équipements de l'eau potable afin de détecter les pannes;
- Effectuer le suivi lors de pannes d'électricité;
- Maintenir l'inventaire à jour des produits, des pièces et des équipements;
- Répondre aux alarmes transmises durant le jour et/ou la nuit lorsque cela est nécessaire;
- Rédiger les rapports annuels et le bilan de la stratégie d'économie d'eau potable;
- Produire des rapports et suivis d'interventions;
- Toute autres tâches connexes et pertinentes demandés par son supérieur.

EXIGENCES PROFESSIONNELLES :

- Doit détenir une certification ou une attestation de qualification de traitement d'eau souterraine du réseau de distribution avec système de chloration;
- Posséder un permis de conduire valide;
- Démontrer une grande autonomie au travail et un bon esprit d'analyse;
- Être habile dans la rédaction de rapports et dans les calculs mathématiques, de même que dans lecture de plans;
- Avoir une facilité d'adaptation et d'apprentissage;
- Avoir une facilité de communication verbale et écrite;
- Posséder les formations en santé et sécurité sur les chantiers et en espaces clos seraient un atout.

HABILETÉS PERSONNELLES :

Rigueur, minutie, honnête, fiable, capable de travailler sous pression;
 Autonomie, débrouillardise, avoir un bon sens d'équipe et de l'organisation;
 Être en mesure d'établir d'excellentes relations interpersonnelles;
 Avoir le souci du travail bien fait;
 Capacité d'adaptation et de bien communiquer.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Se conformer au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux;
- La municipalité de Gallichan offre à ses employés un régime enregistrée de retraite;

AUTRES EXIGENCES :

- Être disponible à suivre les formations demandées;
- Devra être disponible en tout temps (jour, soir, fin de semaine) en période de l'hiver pour s'assurer que le déneigement est fait;
- Être disponible à travailler les fins de semaines (dans le cas de bris ou panne d'électricité).

MODALITÉS

POSTE : 1 poste régulier à 40 hres / semaine

Entrée en fonction : Novembre 2020

Rémunération : À discuter.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae par la poste, par courriel ou en personne au bureau municipal **au plus tard le 30 septembre 2020 à 16h00** à l'adresse suivante :

MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN

A/S Madame Johanne Shink

168, chemin de Gallichan

Gallichan (Qc) J0Z 2B0

Courriel : gallichan@mrcao.qc.ca

Seuls les candidats retenus seront convoqués à l'entrevue.

N.B. : *Le genre masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.*

Communauté chrétienne de St-Laurent de Gallichan

Horaire des offices

- **Célébration** samedi 19 septembre, 19h00
- **Messe** samedi 26 septembre, 19h00
Pour le repos de l'âme de **MM Maurice, André, Yves et Mmes Rita et Laurentienne** par la famille Rivard.
- **Célébration** samedi 03 octobre, 19h00
- **Messe** samedi 10 octobre, 19h00
Pour le repos de l'âme de **M. Pierre Bélanger** par Mme Gertrude Bélanger-Côté.

La **lampe du sanctuaire** brûlera aux intentions des personnes suivantes dans les prochaines semaines.

Semaine du:	Aux intentions de :
19 septembre	Mme Marie-Berthe Bélanger
26 septembre	Mme Carmelle Rivard et M. Gaétan Larochelle
03 octobre	Mme Paulette Royer
10 octobre	Mme Marielle Gilbert
17 octobre	Mme Carmelle Rivard et M. Gaétan Larochelle

* Actuellement, nous aurions besoin de lampes du sanctuaires.

Baptême

Pour la préparation d'un baptême, on communique avec **Mme Carolle Rivard**, responsable au (819) 787-6279.

Funérailles

Pour la préparation de la messe et de l'hommage au défunt lors d'un décès, on communique avec **Mme Céline Denis**, responsable au (819) 787-6073.

Registres

La personne responsable de la tenue des registres est **Mme Gertrude Bélanger-Côté**, pour toutes informations, on peut communiquer avec elle au (819) 787-6265.

Catéchèse

Avis aux parents désireux d'initier leurs enfants aux sacrements, on communique avec **Mme Valérie Larochelle**, responsable au (819) 339-6800



Reprise des activités religieuses à l'église

Depuis le 03 août, le ministre de la santé publique a autorisé les rassemblements intérieurs pour un maximum de 250 personnes tout en s'assurant de respecter les consignes habituelles du lavage des mains et de distanciation sociale de 2 mètres. (info FQM-23 juillet 2020).

Un protocole a été mis en place par l'Assemblée des Évêques Catholiques du Québec et nous sommes prêts à vous accueillir (messe, mariage, funérailles, etc.).

Vente d'objets religieux

La vente d'articles religieux se poursuit, si vous êtes intéressés, bien vouloir communiquer avec **Mme Carolle Rivard au (819) 787-6279.**

UN GRAND MERCI à tous ceux qui participent, collaborent et maintiennent les activités religieuses de la Fabrique tout au long de l'année...!

Présidente : Carmelle Rivard (819) 787-6724 **Messe + Feuillet paroissial :** Céline Denis (819) 787-6073 **Funérailles :** Céline Denis (819) 787-6073
Sec.-très. : Johanne Shink (819) 787-6767 **Publication (Le Gallichan) :** Carolle Rivard (819) 787-6279

FABRIQUE DE GALLICHAN
État des revenus et dépenses
Du 01 janvier au 31 décembre 2019

REVENUS

Quêtes	4 391.50 \$
Capitation	1 310.00
Dons	299.31
Organisations	3 648.19
Mariages et funérailles	500.00
Culte et pastorale	724.35
Secrétariat et certificats	110.00
Intérêts et ristourne	<u>106.70</u>
Total des revenus	11 090.05 \$

DÉPENSES

Organisations	1 087.86 \$
Salaire – prêtre + Av. Sociaux	4 094.65
Déplacements	153.60
Culte et pastorale	794.83
Déclaration personne morale	35.00
Services diocésains	753.00
Ent. et rép. courantes	20.82
Assurances moins ristourne	703.48
Fournitures de bureau	135.80
Frais bancaires	<u>35.40</u>
Total des dépenses	7 814.44 \$

SURPLUS : **3 275.61 \$**

BILAN
Au 31 décembre 2019

ACTIF

Capital social	10.00 \$
Argent en main	25.00
Caisse populaire	16 625.72
Épargne à terme #2	5 955.77
Épargne à terme #6	2 000.00
Équipements	20 537.43
TPS à recevoir	58.54
TVQ à recevoir	114.79
Comptes à recevoir	0.00
TOTAL DE L'ACTIF	<u>45 327.25</u> \$

PASSIF

Comité cimetièrre à rembourser	20.00 \$
Créditeurs divers	0.00
Comptes à payer	<u>33.60</u>
Total du passif	53.60 \$

AVOIR

Avoir au 1 janvier 2019	41 998.04 \$
Plus : Surplus	<u>3 275.61</u>
Avoir au 31 décembre 2019	45 273.65 \$
TOTAL DU PASSIF ET AVOIR	<u>45 327.25</u> \$

Message de l'équipe du journal

Une copie PDF du journal « **LE GALLICHAN** » est disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse:

www.gallichan.ao.ca sous l'onglet « **Journal local** ».

Merci de nous faire parvenir vos textes **avant le 1^{er} de chaque mois**, soit par la poste, par courriel, ou directement au bureau municipal. Tous les textes reçus après cette date seront publiés le mois suivant.

Adresse courriel : legallichan@gmail.com

LA PROCHAINE PARUTION LE 16 OCTOBRE 2020



Le coût de publication d'un message pour

Le Gallichan est le suivant :

FORMAT	TARIFS	FORMAT	TARIFS
1/8 page (carte d'affaires)	5.00\$	Page entière	20.00\$
1/4 page	5.00\$	Petites annonces	5.00\$
1/2 page	10.00\$	Abonnement annuel	30.00\$

Gallithèque, votre Biblio

207, chemin de la Rivière-Ouest, Gallichan

Nouvel horaire: mercredi de 19 h à 20 h

Nouvelles procédures lorsque vous viendrez chercher les livres :

- Entrée derrière le bâtiment (porte du CLSC);
- Se laver les mains à l'entrée et masque obligatoire;
- **Maintenant, accès au rayonnage, mais avec les mesures sanitaires et de distanciation en vigueur.**



Venez voir nos nouveautés et laissez-nous le plaisir de vous conseiller.

Tél. 819 787-6092 poste 6

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue



RENDEZ-VOUS CENTRES DE PRÉLÈVEMENTS

Source : <https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/rendez-vous-centres-de-prelevements/>

Nous vous rappelons que les centres de prélèvements de la région, sauf celui de Malartic, sont maintenant accessibles uniquement sur rendez-vous. Vous ne pouvez donc plus vous présenter pour votre prélèvement sans rendez-vous.

Pourquoi?

- Pour vous éviter l'attente;
- Pour assurer votre santé et votre sécurité en assurant la distanciation sociale.

Comment prendre rendez-vous?

Préférentiellement par internet, via le site web www.clicsante.ca

Uniquement si vous n'avez pas accès à un ordinateur, vous pouvez contacter la centrale de rendez-vous. Si vous laissez un message, assurez-vous de bien dicter votre nom et le numéro de téléphone pour vous joindre.

- La Sarre : 819 333-2311, poste 2247
- **Gallichan : 819 787-2216 poste 233**

Lors de votre rendez-vous, ayez en main votre carte d'assurance maladie, votre requête (s'il y a lieu) et votre carte d'hôpital (informations à jour).

Il est important de vous présenter à l'heure de votre rendez-vous, pas trop à l'avance, ni en retard.



Le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT) a mis sur pied des cliniques de dépistage **sans rendez-vous** pour personnes asymptomatiques à travers la région.

Elles sont ouvertes depuis le 8 septembre dans les villes de Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Amos, La Sarre et Ville-Marie. Les gens seront invités par un signaleur à entrer dans la clinique où le port du masque sera obligatoire.

La Sarre : Du Lundi au vendredi de 16 h à 18 h

Adresse : 679, 2e rue Est, La Sarre—porte d'entrée située à l'arrière de l'hôpital.



Nouvelle étude : Moins de pertes et de gaspillage alimentaires, moins de déchets d'emballages

Avons-nous besoin d'emballer les aliments pour éviter le gaspillage? À quel point l'emballage est-il important pour satisfaire à la salubrité des aliments ou prolonger la durée de conservation? Dans quels contenants les aliments doivent-ils être emballés? Comment l'emballage des aliments peut-il réduire l'empreinte carbone?

Papier ou plastique? Contenants de verre ou boîtes de conserve? Ou, tout simplement, pas d'emballage? Un nouveau rapport de recherche publié par le Conseil national zéro déchet dévoile les relations qui existent entre le gaspillage alimentaire, les emballages et les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Consultez l'étude ici : <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/haut-de-page/salle-de-presse/archives-presse/2020-pertes-et-gaspillage-alimentaires-reponse-en-ce-qui-a-trait-aux-emballages>

Source Recyc-Québec

Gaspillage alimentaire

Saviez-vous que :

Au Canada seulement, près du tiers de la nourriture produite et distribuée n'est jamais consommée, en raison des pertes et du gaspillage qui surviennent dans la chaîne d'approvisionnement ou à la maison.

Chaque année au Canada, on gaspille 11,2 millions de tonnes métriques de résidus alimentaires évitables, ce qui représente un coût de plus de 49 milliards de dollars.

Si le niveau actuel d'inefficacité de l'industrie alimentaire mondiale se maintient, on prévoit que d'ici 2030, les pertes et le gaspillage alimentaires à l'échelle mondiale atteindront 2,1 milliards de tonnes et que d'ici 2050, les émissions de GES associées à cette industrie totaliseront 6,2 gigatonnes, soit l'équivalent des émissions produites par le Brésil.

Écocentre et Centre de valorisation des
matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?
Écrivez-nous:
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca

...
VOTRE CAISSE
... VOUS INFORME



**Port du masque ou
d'un couvre-visage
OBLIGATOIRE**

Pour la protection de tous, vous devez porter un masque qui couvre complètement le nez, la bouche et le menton.

La désinfection des mains et la distanciation physique doivent être maintenues.

Partout au Québec, depuis le 18 juillet 2020, il est maintenant obligatoire de porter un couvre-visage par tous (membres et employés) dans les **espaces publics fermés**. Cette obligation concerne également les aires de guichets automatiques.

L'ensemble de nos centres de services sont maintenant ouverts pour les services-caissiers selon l'horaire habituel du lundi au vendredi (services-conseils sur rendez-vous et le mode virtuel est privilégié). Vous pouvez consulter les heures d'ouverture au www.desjardins.com/caisseabitibi-ouest

Afin de limiter les risques de propagation pour nos membres et nos employés, merci de continuer de privilégier les modes d'accessibilité offerts par AccèsD pour limiter les contacts rapprochés et nous permettre d'assurer la prestation des services essentiels.

Nous sommes là pour vous et nous continuerons de l'être.

Merci de votre compréhension habituelle !

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
A SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Octobre 2020

dim. lun. mar. mer. jeu. ven. sam.

	<p>4</p>	<p>11</p>	<p>18</p>	<p>25</p>		<p>5 Génis des Sages 13 h 30</p>	<p>12 Génis des Sages 13 h 30</p>	<p>19 Génis des Sages 13 h 30</p>	<p>26 Génis des Sages 13 h 30</p>	<p>1 Danses en ligne 18 h 45</p>	<p>8 Danses en ligne 18 h 45</p>	<p>15 Danses en ligne 18 h 45</p>	<p>22 Danses en ligne 18 h 45</p>	<p>29 Danses en ligne 18 h 45</p>	<p>2 Pleine lune </p>	<p>9 </p>	<p>16 <i>Journal Le Gallichan</i> </p>	<p>23 </p>	<p>30 </p>	<p>3 Célébration -19 h</p>	<p>10 Messe -19 h</p>	<p>17 Célébration -19 h</p>	<p>24 Messe -19 h</p>	<p>31 Célébration -19 h</p>
---	----------	-----------	-----------	-----------	--	--	---	---	---	--	--	---	---	---	--	--	---	---	---	--------------------------------	---------------------------	---------------------------------	---------------------------	---------------------------------